



Un nouveau
souffle pour le
mix énergétique
du territoire.

POURQUOI L'ÉOLIEN EN MER EN SUD ATLANTIQUE ?

La France s'est fixé, dans le cadre de sa stratégie Nationale Bas Carbone, un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour y parvenir, nous devons non seulement diminuer notre consommation d'énergie, mais également augmenter la part de l'électricité issue de renouvelable dans le mix énergétique français.

De par ses caractéristiques, l'éolien en mer jouera un rôle clé dans l'atteinte de cet objectif.

La France s'est d'ailleurs fixé un objectif de 40 GW d'éolien en mer installés en 2050. Cette technologie représenterait à cet horizon 25 % de la production électrique nationale.

Au-delà d'atteindre les objectifs de production d'électricité issue de renouvelable, l'éolien en mer permet de :

- **Sécuriser** l'approvisionnement énergétique, grâce à une énergie fiable et rapidement disponible,
- **Lutter** contre le réchauffement climatique, en remplaçant les énergies fossiles par une électricité décarbonée,
- **Dynamiser** le secteur industriel français grâce aux usines de production de composants éoliens.

L'océan Atlantique, avec des vents forts et réguliers, bénéficie de conditions particulièrement propices à l'installation de parcs éoliens en mer.

LE PROJET

Caractéristiques techniques



1 000 MW de puissance



Technologie éolien posé



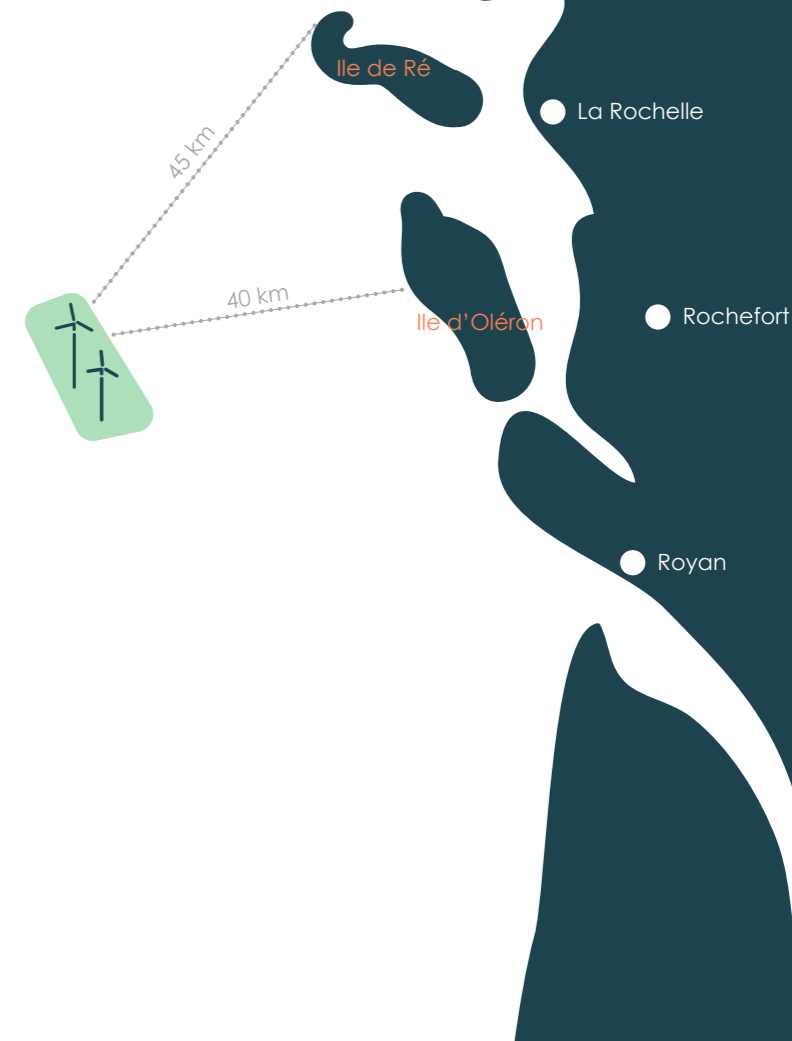
Mise en service à l'horizon 2032



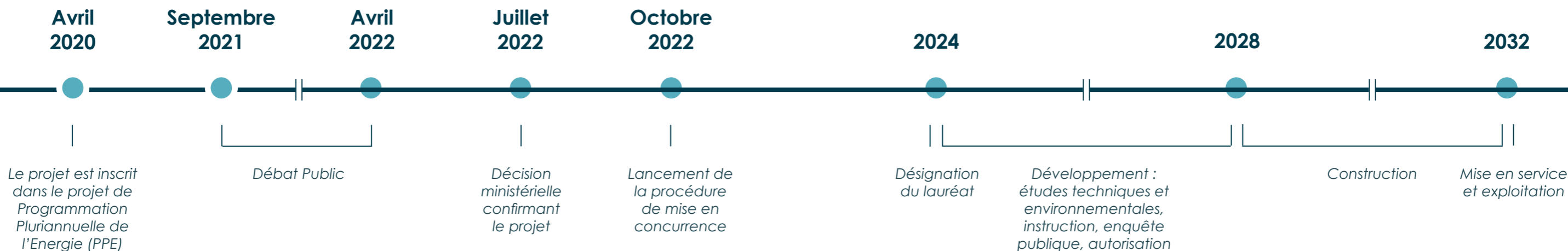
800 000 foyers alimentés en électricité



384 000 t de CO2 évitées par an



Une extension de puissance équivalente a d'ores et déjà été identifiée.



L'EXPÉRIENCE POUR LE PARC ÉOLIEN EN MER EN SUD-ATLANTIQUE

Notre consortium



- Pionnier et acteur majeur de l'éolien en mer, avec plus de 20 ans d'expérience
- Un portefeuille de projets en cours de développement supérieur à 30 GW
- Colauréat et actionnaire des parcs éoliens en mer de Fécamp et du Calvados, d'une puissance totale de 948 MW, actuellement en cours de construction
- 350 experts dédiés à accélérer le déploiement de l'éolien en mer
- Une présence dans 14 pays d'Europe et de la zone Asie-Pacifique



- Une entreprise maîtrisant toutes les phases d'un projet, du développement à l'exploitation (EPCI), appartenant au groupe Vinci
- Une présence internationale dans plus de 45 pays et plus de 23 000 collaborateurs
- Constructeur de l'un des 1^{ers} parcs éoliens en mer flottant commercial
- Une politique poussée pour la gestion environnementale et de sécurité pour les salariés

Nos forces



Un ancrage historique sur le territoire, ayant initié le projet de parc éolien en mer dès 2013



L'expérience de l'éolien en mer avec 4 parcs en exploitation et 1,5 GW en construction



Une connaissance fine des enjeux environnementaux et des usages maritimes



Un partenaire important auprès des acteurs socio-économiques

NOTRE APPROCHE, NOTRE VISION

Expérience

Un projet initié par nos équipes il y a 10 ans

Dès 2013, Skyborn a mis en place un Comité de Concertation en partenariat avec la Communauté de Communes de l'île d'Oléron. Plus de 30 acteurs régionaux étaient rassemblés afin d'évaluer la pertinence de ce projet et identifier une zone de moindres contraintes. Plusieurs voyages d'études ont été organisés par nos équipes afin de mieux appréhender les enjeux inhérents à cette technologie. En 2015, après deux années de travail, une zone favorable a été identifiée au large de l'île d'Oléron.

Expertises

De concertation

Nous nous attachons à co-construire les projets avec l'ensemble des acteurs du territoire. Pour ce faire, nous impliquons toutes les parties prenantes locales dès les prémices du projet et mettons en place des accords afin de respecter les enjeux de chacun.



Signature de la charte d'engagement aux côtés d'Aquitaine Blue Energies

Pour le développement économique local

Le consortium est signataire de la charte d'engagement portée par Aquitaine Blue Energies contribuant à la structuration régionale d'une filière industrielle française de l'éolien en mer. En signant cette charte, nous nous engageons à :

- **Bâtir** une offre respectueuse des parties prenantes et intégrant les impacts économiques, sociaux et environnementaux,
- **Adopter** un comportement commercial et d'achats respectueux des TPE-PME et ETI françaises,
- **Mettre en place** une méthodologie de sélection des fournisseurs au travers des plateformes proposées par les clusters et/ou groupements d'entreprises,
- **Partager** un retour d'expériences sur la passation des marchés avec un représentant des clusters et groupements d'entreprises,
- **Soutenir** des projets de R&D propres à la filière associant les TPE-PME et ETI, les acteurs académiques et les usagers de la mer régionaux et nationaux.

Excellence

Environnementale

La protection de la biodiversité est au centre de nos préoccupations. Nous nous engageons ainsi à concevoir des projets respectueux de l'environnement. Nous tenons notamment à impliquer les associations environnementales dans l'élaboration du projet et dans la définition des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation.

Exemple du parc éolien en mer de Fécamp : ce projet, initié par Skyborn en 2007, a fait l'objet d'un important travail de concertation, notamment avec les associations environnementales (dont France Nature Environnement et la Ligue de Protection des Oiseaux). Des études spécifiques ont ainsi été menées permettant de mettre en place des mesures d'accompagnement exemplaires encore aujourd'hui.

Pour la cohabitation des usages

L'éolien en mer s'insère dans un environnement déjà occupé par diverses activités humaines. Cependant, l'éolien en mer n'occupe pas l'espace maritime de manière exclusive. La pratique de la pêche est, par exemple, autorisée au sein des premiers parcs éoliens en mer français.

Pour toutes les activités concernées, un dialogue transparent et continu est engagé afin de définir les meilleures conditions de co-activité.





Éoléron

Parc éolien en mer d'Oléron

74, Bd de la Prairie au Duc - 44200 Nantes
02 61 68 05 53